

ISSN 2414-2565

CAHIERS DU GREMS

*Revue annuelle du Groupe de Recherches
en Morphosyntaxe et Sémantique*



N°04 décembre 2019

Cahiers du GReMS**Revue du Groupe de Recherches en Morphosyntaxe et Sémantique**

Université Marien Ngouabi

Faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines

BP : 2642- Brazzaville (Congo)

Directeur de publication : Édouard Ngamountsika, Professeur Titulaire**Rédacteur en chef** : Iloki Etienne Bellarmin, MC, *Chef de parcours de Langue et Littérature françaises*

Comité scientifique : Pr Abolou Camille Roger, Université de Bouaké, Pr Abou Napon, Université de Ouagadougou, Pr Benzitoun Christophe, Université de Loraine, Frey Claude, MC /HDR Université Paris III, Pr Lefeuvre Florence, Université Paris III, Ibrahim Diakhoumpa, MC, Université Gaston Berger, Pr Irié Bi Gohy Mathias, Université de Bouaké, Pr Mbanga Anatole, Université Marien Ngouabi, Pr Massoumou Omer, Université Marien Ngouabi, Makosso Jean-Félix, MC, Université Marien Ngouabi, Pr Ngassaki Basile Marius, Université Marien Ngouabi, Pr Moussa Daff, Cheikh Anta Diop, Pr Moussirou Mouyama Auguste, Université Omer Bongo, Noumssi Gérard, MC/HDR, Université de Yaoundé I, Université de Bouaké, Pr Siouffi Gilles, Université Paris IV, Sorbonne, Pr Rosier Laurence, ULB , Pr Peter Blumenthal, Université de Cologne, Pr André Thibault, Université Paris IV .

Comité de lecture : Germain Eb'aa, Bellarmin Iloki, Nombo Augustin, Albert Gandonou, Jean-Aimé Pambou, Loussakoumounou Alain Fernand, Ndongo-Ibara Yvon Pierre, Jean-Alexis Mfoutou (Rouen), Eloundou Eloundou Venant.

Comité de rédaction : Bellarmin Iloki, Elongo Arsène, Marc Cheymol, Omer Massoumou, Anatole Mbanga, Gérard Noumssi, Alain Ferdinand Raoul Loussakoumounou, Moukougou Sidoine Romaric, Gombé - Apondza Guy Roger Cyriac, Odjoula Régine.

Conception maquette et mise en pages : *Nkanakwono*Courriel : *cahiersdugrems@gmail.com*

N° 04 décembre 2019

Publié par le *Parcours Langue et littérature françaises***ISSN 2414-2565**

AVIS AUX AUTEURS

Le format de la revue : A5. Marges 2cm.

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, *Zone titre*, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

SOMMAIRE**FALL Oumar,**

La problématique de l'aspect en grammaire.....7

TRAORE Aly,

Étude diachronique de l'expression de la période passée dans
Chants d'ombre de Léopold Sédar Senghor 23

LOUSSAKOUMOUNOU Alain Fernand Raoul,

La modalité : un levier de démarcation linguistique
et application un corpus d'apprenants.....37

YANGRA Aboi François,

Les énoncés non verbaux en abouré au prisme
du programme minimaliste 61

DIAKHOUMPA Birahim,

Éléments pour une analyse de *que* en tête de construction
interronégative.....75

VARIA**GANKAMA Laurent,**

De la portée révolutionnaire de la pragmatique :
le modèle inférentiel contre le modèle du code.....91

NDOUNIA Amen Krishna,

Philosophie et spiritualité dans les dialogues de Platon.....109

MIEMBAON Georges et SAH Zéphirin,

Forge et société *teke* du Congo (1885-1960) 135

ITOUA Patric, Dionysos et Ogun : deux divinités et deux mythes jumeaux dans l’imaginaire de Wole Soyinka.....	157
OKIEMBA Rock, Ethnies et stéréotypes.....	177
N’ZAMBI-MIKOULOU Donald, MASSALA Hubert Franck Lylian The contextualization of blacks’ rejection and victimization in Toni Morrison’s <i>The bluest eye</i>	193
KOUADIO-KACOU Marietta Laure, Des procédés lyriques et stylistiques à l’idéalité poétique dans <i>arc musical</i> de Tchicaya U Tam’ si.....	205
MBON Armel, Gaskell’s <i>Mary Barton</i> and Disraeli’s <i>Sybil</i> as Narrative Approaches to Class Conflict Resolution.....	219
OUATTARA Zié Yacouba, La prosopopée dans <i>d’éclairs et de foudres</i> de J.-M Adiaffi et <i>Chants d’ombre</i> de L.S. Senghor.....	239
KOUADIO Kouassi Konimi Théodore, L’intentionnalité argumentative dans <i>ouvrez les frontières</i> de Tiken Jah Fakoly	261
NGAMOUNTSIKA Edouard, Présentation du Corpus du français parlé au Congo	281
Présentation des travaux du GREMS par l’équipe.....	295

**ELEMENTS POUR UNE ANALYSE DE
« QUE », TÊTE DE CONSTRUCTION INTERRONÉGATIVE**

Birahim DIAKHOUMPA

Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)

bdiakhou2001@yahoo.fr

Résumé : Il y a deux fonctionnements du morphème « que » en position de tête d'interronégative. Le premier correspond à l'interronégative construite avec un complément d'objet direct. « Que » signifie alors « pourquoi » et l'effet de sens obtenu, c'est l'expression de sentiments vifs de nature variable. Le deuxième, c'est lorsqu'il n'y a pas de complément d'objet direct à l'intérieur de l'interronégative. « Que » peut commuter avec « qu'est-ce que ». Comme interprétation sémantique, il y a un effet de rhétorique que peut renforcer l'ajout d'un syntagme antéposé ou postposé, introduit par « si », « pour » ou « pour que ».

Mots-clés : Que, interrionégative, complément d'objet direct, caractéristiques, formel, sémantique, pourquoi, sentiments, question rhétorique

Abstract: There are two functions of « que » placed at the « interrionégative » head. The first is when the « interrionégative », generally constructed in the first person, contains in its formulation a direct object. « Que » then means « pourquoi » and the effect of meaning obtained is expression of lively feeling. The second is when there is no direct object in the « interrionégative ». « Que » can switch to « qu'est-ce que » ; there is a rhetorical effect that can be reinforced by the addition of an anteposed or postposed syntagma, introduced by « si », « pour » ou « pour que ».

Key words: What, « interrionégative », direct object, characteristic, formal, semantic, why, feeling, rhetorical question

Introduction

Le Trésor de la Langue Française Informatisé (noté TLFi) présente le morphème « que » comme pouvant avoir trois fonctionnements principaux : conjonction de subordination, conjonction ou adverbe exclamatif et pronom (interrogatif ou relatif). Beaucoup de travaux ont porté sur « que » et nous en citons juste quelques-uns.

Deulofeu (1988) remet en cause ce parallélisme catégorie morphologique et relation syntaxique en proposant de faire de la conjonction « que » un marqueur à la fois de subordination et de parataxe. Dans (1), « que » est équivalent à « quand » : *La vie est trop courte et la mort nous prend **quand** nous sommes encore pleins de nos misères.*

Le Goffic (1993) remet en question le statut morphologique de « que » qu'il n'analyse plus comme une conjonction mais comme un adverbe relatif indéfini. Il interprète « que » dans (2) par exemple comme « si bien que » : *vous êtes donc brouillés **si bien que** vous ne vous saluez plus.*

De même que dans (3), « que » établit un lien de parataxe : *la pluie se mit à tomber **alors que** je n'avais pas fait vingt pas.* Nous sommes dans la subordination inverse ;

Moline (1995) porte un regard critique sur l'analyse morphologique de « que » et sur l'analyse par subordination. Elle interprète « que » comme un relatif qui peut établir un lien de subordination aussi bien que de parataxe ; c'est ainsi que dans (4) « que » équivaut à « parce que » : on a ici le même lien de parataxe que dans (3). Dans (5) également, c'est le phénomène de la parataxe qui revient : *Je ne le recevrais pas même s'il venait.*

- (1) *La vie est trop courte et la mort nous prend **que** nous sommes encore pleins de nos misères*
- (2) *Vous êtes donc brouillés **que** vous ne vous saluez plus*
- (3) *Je n'avais pas fait vingt pas **que** la pluie se met à tomber,*
- (4) *Il faut partir qu'il fait nuit*
- (5) *Il viendrait **que** je ne le recevrais pas*

Paule (2005)⁷ se fixe comme objectif de faire un étiquetage amélioré de « que » et une bonne annotation des relations de dépendance avec les autres mots de la phrase. Elle a recours pour cela à une analyse syntaxique de

7

https://www.researchgate.net/publications/230776144_Que_la_valse_des_etiquettes

type modulaire mise en œuvre par Syntex⁸ et appliquée sur un texte étiqueté par Tree Tagger⁹.

Muller (2013) limite les catégories d'appartenance de « que » à deux : conjonction et pronom, se démarquant ainsi du TLFi où l'adverbe vient constituer une troisième classe grammaticale.

Ce rapide survol des études consacrées à « que » (et la liste n'est pas exhaustive) donne une idée de la complexité du morphème et des divergences dans son analyse.

Cet article est consacré à « que » tête de construction interrrogative. Une ponctuation avec un point d'exclamation est possible en fin d'énoncé lorsque le locuteur est animé d'un sentiment vif d'interprétation variable. Dans ce cas, on parlera plutôt d'exclamation indirecte, avec l'intonation horizontale d'une déclaration et non d'une interrogation.

Le dépouillement de nos éléments de corpus, extraits pour la plupart de Frantext¹⁰ laisse dégager deux séries : une première où il y a un complément d'objet direct après le verbe (*que + interrrogative + complément d'objet direct*) et une deuxième où il n'y en a pas (*que + interrrogative*).

« Que » a-t-il le même fonctionnement dans ces deux constructions ? celles-ci jouissent-elles des mêmes propriétés ? Nous avançons l'hypothèse que non. Les effets de sens respectifs de ces deux séries que nous savons différents, de quoi découlent-ils ? des constructions elles-mêmes ? de facteurs énonciatifs ? de contextes de discours ? Voilà un ensemble de questions auxquelles la présente étude va proposer des éléments de réponse. Notre démarche s'inscrit dans un cadre descriptif. Nous nous servirons d'outils divers comme la commutation, le déplacement des syntagmes, la reformulation d'interrrogatives directes en interrogatives indirectes. Nous soumettrons les verbes des interrrogatives au test des temps simples de l'indicatif.

⁸ Analyseur syntaxique permettant d'extraire d'un corpus une liste de noms et de syntagmes nominaux, structurée par des relations de dépendance syntaxique.

⁹ Outil d'annotation de texte avec des informations sur les parties du discours et des informations sur le lemme. Il a été développé par Helmut Schmidt dans le cadre du projet TC de l'Institut de linguistique informatique de l'université de Stuttgart. (Source : <http://taln09.blogspot.com/2009/02etiquetage-morpho-syntaxique-et.html>)

¹⁰ Base de données comportant 5418 références, soit 254 millions de mots en septembre 2019. Développée à l'atilf (analyse et traitement informatique de la langue française), elle est disponible en ligne depuis 1998. Elle permet de faire des recherches simples et complexes sur des formes, des lemmes ou des catégories grammaticales et d'afficher les résultats dans un contexte de 700 signes (Source : <http://www.frantext.fr/?error=401&redirectUrl=%Frepository%Ffrantext>)

1. *Que + interronégative avec complément d'objet direct*

« Que » dans cet emploi est présenté dans le Trésor de la Langue Française Informatisé¹¹ et dans le dictionnaire de l'Académie 8^{ème} édition¹² comme un adverbe interrogatif ou exclamatif négatif et ayant le sens de « pourquoi » :

- (6) *Pour resserrer les nœuds de cette chaste famille, **que** ne donne-t-on en mariage le frère à la sœur et la sœur au frère ?* (Chateaubriand, *Fragments. Génie*, 1800, p. 165).

*Pour resserrer les nœuds de cette chaste famille, **pourquoi** ne donne-t-on en mariage le frère à la sœur et la sœur au frère*

Cet emploi est rare et relève, selon Muller (2013), d'anciennes tournures de phrases. Il est indiqué dans Le dictionnaire de l'Académie 8^{ème} édition que la construction avec une modalité positive existe, mais qu'elle est rare : *Que tardez-vous ? Que différez-vous ?*

« Que » est toujours suivi d'une interronégative et d'un complément d'objet direct qui peut être réalisé :

- par un substantif

- (7) *On prétend avoir stabilisé la monnaie, les prix, les salaires, et équilibré le budget, mais alors **que** ne peut -on contenir les hausses, trouver du crédit, combler le déficit ?* GILSON

- (8) *Le beau ciel me révolta. " Je vais goûter, me disais -je, un plaisir d'art, le plus grand, je crois, de ma vie ; **que** ne puis -je en le sacrifiant racheter la peine de ce faible !*

Maurice Barrès, 1906

- par un pronom

- (9) *Les congrès d'espéranto présidés par vos évêques, la pauvre concurrence au socialisme, nos réveils, l'armée du salut, et on se demande jusqu' où ça tombera. **que** ne pouvez -vous me convaincre. Mais vous êtes à côté de la question : toutes les tares, tous les ridicules, tous les congrès d'espéranto n'empêcheraient pas la vérité*

¹¹ <http://stella.atilf.fr/>

¹² <https://academie.atilf.fr/>

Valéry Larbaud, 1913

(10) *Et cela nous rendait confus. Confus, et un peu irrités, comme devant un malheur injustifié : que ne pouvaient-ils nous voir, en cet instant, dans cette joie d'enfants libres*

Louis Martin-Chauffier, 1947

- par une subordonnée conjonctive

(11) *Que ne songe -t-on alors, quand on change toute sa vie parce qu'on ne sait pas si une femme est passée rue de Berri ou rue Washington, que ne songe -t-on que ces quelques mètres de différence, et la femme elle-même, seront réduits au cent millionième*

Marcel Proust, 1922

1.1. Propriétés formelles de **que** + **interronégative** + **complément d'objet direct**

Nous avons en avons identifié deux :

- Commutation possible de « que » avec « pourquoi »

La substitution de « pourquoi » à « que » n'altère pas le sens initial de la phrase. La réponse apportée à la question est un complément circonstanciel de cause.

(12) *ah ! **que** ne leur disait -on pas ? - qu'ils s'allaient perdre sur les mers* (S.-J. Perse)

*ah ! **pourquoi** <*ne*> leur disait -on pas ? - qu'ils s'allaient perdre sur les mers*

(13) *Ah, **que** ne puis -je à jamais vivre ici !* (Ferdinand)

*Ah, **pourquoi** ne puis -je à jamais vivre ici ! Un père si exceptionnel*

(14) ***Que** ne puis -je adoucir au moins vos maux, si je ne puis les guérir* (J. Guéhenno)

***Pourquoi** ne puis -je adoucir au moins vos maux*

- Non acceptation de tous les temps de l'indicatif

C'est également une propriété intéressante. Les temps du présent et du passé de l'indicatif sont acceptés sans problème, mais celui du futur l'est moins (l'acceptabilité douteuse est notée par le symbole : ?).

(12) *ah ! **que** ne leur disait -on pas qu'ils s'allaient perdre sur les mers ?
ah ! **que** ne leur dit -on pas qu'ils se vont perdre sur les mers ?
? ah ! **que** ne leur dira-t-on pas qu'ils s'iront perdre sur les mers ?*

(13) *Ah, **que** ne puis -je à jamais vivre ici !
Ah, **que** ne pouvais -je à jamais vivre ici !
? Ah, **que** ne pourrai -je à jamais vivre ici !*

*que ne puis-je adoucir au moins vos maux, si je ne peux les guérir
que **ne** pouvais -je adoucir au moins vos maux, si je ne pouvais les guérir
? **que** ne pourrai -je adoucir au moins vos maux, si je ne pourrai les guérir*

1.2. Interprétation sémantique + **que** + **interronégative** + **complément d'objet direct**

Dans les énoncés appartenant à cette construction, divers sentiments peuvent être exprimés, que nous illustrerons par des exemples :

- Le regret

(15) *Que n'y êtes -vous , mon bon ami , et que ne puis -je **adoucir** au moins vos maux , si je ne puis les guérir.*

Jean Guéhenno, 1952

(13) *Ah, que ne puis -je à jamais vivre ici ! Un père si exceptionnel, si admirable*
Ferdinand

(16) *Que ne puis -je **citer** aussi la méditation à faire " quand on est obligé de sortir en carrosse "*

Henri Bremond, 1921

(17) *Que ne puis -je, s'écriait-il pathétiquement, dès cet instant faire oublier (à Genève) ma mémoire*

Jean Guéhenno date, 1952 (Frantext)

(18) *Ah, que ne puis -je fixer ma vie dans un endroit stable, que je ne quitterais plus !*

(19) *Sachant déjà dès le départ et quelle que soit la longueur de la course , qu' il est battu d' avance et , comme on dit , laissé au poteau : " que ne puis - je , porté sur le char de l' aurore , vague objet de mes vœux, m' élancer jusqu' à toi ! "*

Georges Poulet, 1961

(20) *Que ne puis -je avoir premièrement compassion de moi -même !*

Maurice Barrès, 1908

(21) *Plutôt que d'errer si loin, que ne puis -je causer avec eux des choses qui nous sont le plus près ?*

Georges Bernanos, 1948

(22) *J'ouvre ses derniers livres, puis retourne à mon cahier blanc : que ne puis -je commencer comme il a fini ...*

Antoine Blondin, 1991

(23) *Que ne puis -je les préserver encore !*

Catherine Pozzi, 1997

Le constat peut être fait que le sujet du verbe, c'est toujours la première personne du singulier. Cela se comprend : le sentiment de regret, c'est celui du locuteur.

- Le rêve, le souhait

(24) *Ah, que ne puis -je écrire un livre où, sans nécessité de suivre une action, je raconterais infiniment de petites histoires valeureuses sans lien les unes avec les autres*

Albert Cohen, 1938

(25) *Que ne puis -je ouvrir ainsi qu'une boîte à surprises mon vieux crâne pointu et déplumé sous la perruque, afin d'offrir à vos regards l'image des êtres et des choses*

Oscar Milosz, 1910

(26) *C'est le point ultime voluptueux et cruel de la tentation : que ne puis -je passer de l'autre côté que ne puis -je une fois me glisser en toi, et faire connaissance de cette chose tienne, — par laquelle tu appartiens à un monde où je ne puis entrer — à moi refusée*

Hélène Cixous, 1994

On relève un voisinage de sens, d'intensité variable, entre les sentiments de regret et de rêve

- Le conseil, la suggestion

(27) *Que ne peut -elle, cette femme ardente, épouser un cheval !*

Jules Renard, 1910

(28) *Oh ! ces petits ânes d'Egypte, si observateurs, si philosophes et narquois, que ne peuvent -ils écrire leurs mémoires !*

Pierre Loti, 1909

(29) *Plutôt que d'errer si loin, que ne puis -je causer avec eux des choses qui nous sont le plus près ?*

Maurice Barrès, 1908

2. *Que + interronégative sans complément d'objet*

Quelques propriétés formelles ont été identifiées, suivies d'effets de sens relevés ici et là.

2.1. Propriétés formelles de *que + interronégative sans complément d'objet*

J'en ai relevé les cinq suivantes :

- Commutation possible de « que » avec « qu'est-ce que », sans altération du sens

(30) *Que ne peut l'amitié conduite par l'amour ?*

Qu'est-ce que ne peut l'amitié conduite par l'amour ?

que ne peut -on pas craindre d'un surmenage pareil à celui d'une guerre ininterrompue pendant plusieurs années !

Marcel Proust, 1922

(31) *qu'est-ce qu'on ne peut pas craindre d'un surmenage pareil à celui d'une guerre ininterrompue pendant plusieurs années !*

- Statut de complément d'objet pour la réponse à la question posée

Ce statut est de rigueur, quelle que soit la catégorie d'appartenance de cette réponse.

C'est une propriété importante par rapport à la construction *que + interronégative avec complément d'objet direct*. Dans celle-ci, le complément d'objet direct est contenu dans la formulation de la question :

(32) *ah ! que ne leur disait -on pas qu'ils s'allaient perdre sur les mers ?*

alors qu'ici il se trouve dans la réponse à la question :

(33) *Et, pour être heureux, que ne ferait -on pas ? »*

François Mauriac, 1933

Réponse : *on ferait tout*

« Tout » est complément d'objet direct de « ferait ». Il est en relation de proportionnalité avec « quoi » (on ferait **quoi** ?), peut être pronominalisé (on **le** ferait) et peut être mis en évidence avec le dispositif de l'extraction¹³ (**c'est** tout **qu'**on ferait)

- Difficulté de reformulation par une interrogation indirecte

La reformulation par une interrogative indirecte a comme effet d'affaiblir voire de supprimer l'effet rhétorique :

Je me demande ce que ne peut l'amitié conduite par l'amour

La question directe porte mieux l'effet rhétorique.

D'autre part, la reformulation indirecte rend la réponse moins fermée que celle directe, est plus ouverte à d'autres réponses :

¹³ Dispositif qui permet de mettre en relief un élément régi par le verbe par insertion entre « c'est » et « que » pour le complément et « qui » pour le sujet.

Je me demande ce que ne peut l'amitié conduite par l'amour
Elle ne peut rien
Elle ne peut décevoir
Elle ne peut ...

- Acceptation de tous les temps passé, présent et futur de l'indicatif
Le verbe peut se mettre à tous les temps et modes de l'indicatif :

Que ne peut l'amitié conduite par l'amour ? (Présent)
Que ne pouvait l'amitié conduite par l'amour ? (Imparfait)
Que n'a pu l'amitié conduite par l'amour ? (Passé composé)
Que ne pourra l'amitié conduite par l'amour ? (Futur simple)

Ces différentes propriétés formelles sont suivies d'une propriété sémantique.

2.2. Interprétation sémantique *que + interronégative* sans complément d'objet

« Certaines formes de l'interrogation totale directe sont l'expression de questions orientées » : cette assertion de Borillo (1979) convient bien pour introduire ce sous-chapitre. Qui dit « question orientée » dit aussi « question rhétorique », dont la définition divise les linguistes.

Certains comme Ch. Bally (1909) pensent que l'effet rhétorique est véhiculé par l'énonciation : "Une interrogation rhétorique n'est pas une interrogation et n'a rien de rhétorique : c'est un moyen indirect d'expression qui permet de symboliser un groupe plus ou moins déterminé de sentiments par une inflexion de voix. Ainsi la phrase soi-disant interrogative « Que n'étiez-vous là ? » marque le regret, « Vous taisez-vous à la fin ? », l'impatience »

Définissant les interrogatives rhétoriques, Jean-Marie Marandin¹⁴ (2018) dit qu'elles sont produites dans un contexte où la réponse va de soi pour le locuteur qui projette qu'il en est de même pour l'interlocuteur. Elles « déclenchent le mouvement dialogique caractéristique des actes indirects : le locuteur demande à l'interlocuteur de répondre de façon inexplicite et d'asserter la réponse de façon explicite. Il est contre le rapprochement que font certains linguistes des exclamatives et des interrogatives indirectes, car

¹⁴ http://www.llf.cnrs.fr/sites/llf.cnrs.fr/files/u63/phrase_exclamative.pdf

l'expression d'une émotion sur laquelle ils se fondent n'est pas une spécificité de la phrase exclamative.

D'autres comme considèrent qu'aux facteurs énonciatifs privilégiés par ces grammairiens peuvent se greffer d'autres traits contextuels distinctifs ou des propriétés syntaxiques et (ou) sémantiques de la construction interrogative.

La démarche que j'adopte dans cette étude est plus proche de cette dernière tendance. L'étude descriptive que je fais de cette interronégative de la deuxième partie va prendre en compte des paramètres divers : énonciatifs, lexicaux, sémantiques,

La construction *que* + *interronégative* (sans complément d'objet) contient toujours, dans tous les exemples qui nous servent de support, des éléments qui orientent vers une réponse, quel que soit le schéma syntaxique d'appartenance de la phrase :

- Syntagme en « que » seul

(30) *Que ne peut l'amitié conduite par l'amour ?*

« *Que* » (morphème d'appel d'un complément d'objet direct) / *ne peut* (verbe) / *l'amitié conduite par l'amour* (GN sujet).

La sélection lexicale dans le groupe nominal sujet est guidée par le souci de créer un effet rhétorique : l'amitié, (de surcroît conduite par l'amour), peut tout.

- Syntagme en « que » suivi d'une construction verbale en « si »

(34) *Ah ! Quelle occasion perdue ! Et que ne saurais-je des hommes, si j'avais mieux écouté et mieux retenu les propos des gens qui passaient*

« *Que* » (morphème d'appel d'un complément d'objet direct) *ne saurais-* (verbe) *je* (sujet) *des hommes* (complément d'objet second), *si j'avais mieux écouté et mieux retenu les propos des gens qui passaient* (Construction verbale en *si*, désormais Si CV)

Le temps et le mode du Syntagme en « que » est dépendant de celui de Si CV. Lorsque Si CV est à un temps de l'indicatif, le verbe du Syntagme en « que » se met aussi à l'indicatif :

(35) *Que ne fera -t-il pour vous, si vous lui obtenez une invitation*

S'il est à un temps du passé, le Syntagme en « que » est au conditionnel :

(34) *Que ne saurais-je des hommes, si j'avais mieux écouté ... les propos des gens ...*

? *je ne saurais rien d'eux*

? *je ne saurais pas beaucoup d'eux*

Le Syntagme en « si » peut être placé avant ou après le Syntagme en « que » :

Si la créativité individuelle, aussi médiocrement stimulée, arrive à de pareils résultats, que ne faut-il espérer de chocs qualitatifs ? Raoul Vaneigem, 1972
(Placé avant)

(36) *Pendant la guerre, faute de moyens, j'ai habité des hôtels sordides : que ne dirait-on pas si je logeais aujourd'hui dans un bouge*
Simone de Beauvoir, 19639
(placé après)

Lorsque la *Si CV* est postposée et détachée du Syntagme en « que », on peut faire les observations suivantes.

Le détachement de *Si CV* par une virgule crée une intonation et une énonciation différentes de celles où il n'y a pas détachement, comme le montre la comparaison avec les deux constructions suivantes :

Que ne fera -t-il pour vous, si vous lui obtenez une invitation vs *Que ne fera -t-il pour vous si vous lui obtenez une invitation*

Parlant de ces constructions où une proposition subordonnée est séparée de la principale par une virgule, Atal (1999) propose d'identifier deux actes illocutoires au lieu d'un, deux signifiés. Dans le même ordre d'idées, on peut, à la suite de Claire Blanche Benveniste (1990), considérer qu'il y a deux noyaux¹⁵ distincts dont le deuxième (*si vous lui obtenez une invitation*) réfère au premier (*Que ne fera -t-il pour vous*) , sémantiquement comme syntaxiquement.

C'est la réalisation de la condition posée par *Si CV* qui fait attendre la réponse : il fait tout.

¹⁵ Est appelé noyau toute unité minimale de macro syntaxe permettant de former un noyau autonome.

Si CV participe donc à la mise en place de l'effet rhétorique. Il légitime en quelque sorte la réponse « tout ». Sa suppression enlève à la question son effet rhétorique et ouvre la porte à d'autres réponses :

Que ne fera -t-il pour vous ?

Il ferait tout

Il ne ferait pas tout (comme tu as l'air de le croire)

Il ne ferait pas assez

Il ne ferait rien

Etc.

On peut justifier aussi le statut de subordonnée de la Si CV en mettant sa modalité en contraste avec une autre modalité :

Il ferait tout pour vous si vous lui obtenez une invitation et non si vous ne tentez rien

- Syntagme en « que » suivi d'un groupe prépositionnel en « pour »
Le groupe prépositionnel en « pour » joue le même rôle que le Syntagme en « si » : légitimer la réponse en « tout », « n'importe quoi ». « Pour » peut être suivi :

- d'un nom :

(37) que ne ferait -elle pour son cher Arthur, même au prix de son propre bonheur

Jean-Paul Sartre, 1983

- d'un pronom :

(38) Pour moi , que ne dois -tu faire ?

Raymond Queneau, 1948

- des deux (nom et pronom) à la fois :

(39) que ne ferais -je pas pour toi, pour tes enfants ?

Jean Moréas, 1904

- d'un infinitif

(40) Et , pour être heureux ,que ne ferait -on pas ? »

MAURIAC François / date : 1933

- Syntagme en « que » suivi de la locution « pour que »
Le syntagme peut être antéposé :

(41) *Pour que ne s'éloigne pas cette résonance infinie en moi, que ne
donnerais -je pas ?*
Claude Mauriac, 1992

L'antéposition du Syntagme en « pour que » renforcée par une virgule en fait
une assertion plus forte que lorsqu'elle est postposée au Syntagme en « que ».

Il peut aussi être postposé :

(42) *que ne donnerais -je pour que vous sortiez de cette photo !*
Beauvoir Simone de / date : 1947

Les syntagmes en « pour », « pour que », comme celui en « si » justifient la
réponse « tout » à la question rhétorique de départ.
Ils contribuent à mieux asseoir l'effet rhétorique. si on le supprime, la
question rhétorique disparaît pour ne laisser place qu'à une question tout
court ouverte à plusieurs réponses.

Remarque :

Le syntagme en « que » peut cohabiter avec autre chose qu'une subordonnée
en « si » ou en « pour que » mais jouant le même rôle dans cette installation
d'un effet rhétorique. Il faut alors interroger le contexte pour faire l'analyse.

(43) *Vous, socialiste, que ne devez -vous pas à l'église de village ? "*
MALÈGUE Joseph / date : 1933

La justification de la réponse imposée par la question rhétorique est donnée
par l'idée que les socialistes sont plus redevables à l'église que les autres pour
des raisons liées au contexte dans lequel la phrase a été dite ou écrite.

CONCLUSION

Nous adoptons le tableau récapitulatif suivant en guise de conclusion, que
nous ferons suivre d'un commentaire.

	Commutation possible avec		Paraphrase par interrogative indirecte	Verbe accepte tous les temps de l'indicatif	Expression de sentiments divers	Effet rhétorique
	Pourquoi	qu'est-ce que				
Que interrrogative avec c. d'obj.	+	-	+	-	+	-
Que interrrogative sans c. d'obj.	-	+	-	+	-	+

« Que » dans les 2 constructions qui nous ont fourni du corpus ne fonctionne donc pas de la même manière.

Dans l'interrrogative comportant un complément d'objet direct, jugé d'emploi archaïque par beaucoup de linguistes dont Muller (2013), « que » peut commuter avec « pourquoi ». L'énoncé qui l'abrite est favorable à une reformulation en interrogative indirecte et le verbe ne peut pas se mettre au futur simple. Pour l'interprétation sémantique, déductible de ces caractéristiques formelles, on a des sentiments vifs de nature variable, souvent rehaussés par la ponctuation et la prosodie. La première personne est le pronom favori dans ce type d'énoncé.

Dans l'interrrogative sans complément d'objet direct dans la formulation, « que » peut commuter avec « qu'est-ce que ». L'énoncé accepte difficilement une paraphrase avec interrogative indirecte. Le verbe, contrairement à celui de l'autre construction, accepte tous les temps et modes et comme interprétation, on a un effet rhétorique ; celui-ci est mis en place ou renforcé par une sélection lexicale rigoureuse dans la constitution de l'énoncé, l'ajout d'un syntagme antéposé ou postposé commençant par « si », « pour », « pour que ».

Références bibliographiques

- Bally, Charles, 1909, *Traité de stylistique française*, Paris, Librairie Klincksieck
- Blanche-Benveniste C., Deulofeu J., Stéfanini J., (1984), Van den Eynde K., *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*, Paris, SELAF.
- Blanche-Benveniste C., Bilger M., Rouget., Van den Eynde K., Mertens P., (1990), *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris, éd. du C.N.R.S.
- Le Goffic, P., (1993), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- Moline, E., (1994), *Constructions subordonnées en que : diversité ou polysémie*, Thèse de Doctorat, Université Toulouse Le Mirail.
- Borillo, Andrée, (1979), « La négation et l'orientation de la demande de confirmation », *Langue française*, n° 44, Grammaire de phrase et grammaire de discours. pp. 27-41.
- Deulofeu, José (1988), « La syntaxe de *que* en français parlé et le problème de la subordination », *Recherches Sur le Français parlé*, n° 8. pp. ?
- Muller, Claude, (2013), « Que entre conjonction et pronom clitique en français », Daniel Jacob & Katja Ploog. *Autour de « que » - El entorno de « que »*, Peter Lang, pp. 113-137, *Studia Romanica et Linguistica*, 37, halshs-00989015

Sitographie

- <http://atilf.atilf.fr/> , Consulté le 2 octobre 2019
- <https://academie.atilf.fr/> Consulté le 7 octobre 2019
- http://www.llf.cnrs.fr/sites/llf.cnrs.fr/files/u63/phrase_exclamative.pdf
Consulté le 7 octobre 2019
- https://www.researchgate.net/publication/230776144_Que_la_valse_des_etiquettes Consulté le 11 octobre 2019